



**BUREAU
VERITAS**

Certificat de conformité

Demandeur: KOSTAL Solar Electric GmbH
Hanferstr. 6
79108 Freiburg
Germany

Produit: Onduleur Photovoltaïque (PV)

Modèle: PIKO CI 50
PIKO CI 60

À utiliser conformément aux réglementations:

Dispositif de coupure automatique avec une surveillance du réseau triphasé, conformément à DIN VDE 0126-1-1 VFR2019, Enedis-PRO-RES_10E, pour des systèmes photovoltaïques avec un couplage parallèle triphasé, via un convertisseur dans l'alimentation électrique publique. Le dispositif de coupure automatique fait partie intégrante de ce convertisseur. Il remplace l'appareil de déconnexion avec une fonction isolante, auquel le fournisseur du réseau de distribution peut accéder à tout moment.

Synthèse des dispositions de prévention

| Séparation galvanique | Polarité d.c. à la terre | Dispositions pour la prévention | Dispositif est capable |
|-----------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Oui | Non | Cas 1 – Champ PV sans polarité reliée intentionnellement à la terre et avec séparation galvanique | Non |
| Oui | Directe | Cas 2 - Champ PV avec polarité reliée intentionnellement à la terre et avec séparation galvanique | Non |
| Oui | Par Résistance | Cas 3 - Champ PV avec polarité reliée intentionnellement à la terre par résistance et avec séparation galvanique | Non |
| Non | Non | Cas 4 - Champ PV sans polarité reliée intentionnellement à la terre et sans séparation galvanique | Oui |

Réglementations et normes appliquées:

UTE C15-712-1:2013-07, UTE C 15-712-1:2010-07, rectificatif 0:2010-09 et rectificatif 1:2012-02

Installations photovoltaïques raccordées au réseau public de distribution

DIN VDE V 0126-1-1/A1:2012-02, DIN VDE 0126-1-1:2013-08 (VFR 2019)

Dispositif de déconnexion automatique entre un générateur et le réseau public à basse tension

Enedis-PRO-RES_10E:2020-06

Description et étude des protections de découplage pour le raccordement des Installations de Production raccordées au Réseau Public de Distribution

Au moment de la délivrance de ce certificat, le produit représentatif énuméré ci-dessus correspond aux règles et normes énoncées.

Numéro de rapport: PV2105WDG0065-2

Programme de certification: NSOP-0032-DEU-ZE-V01

Numéro de certificat: U21-0801

Délivré le: 2021-12-21



Organisme de certification Bureau Veritas Consumer Products Services Germany GmbH accrédité par DIN EN ISO/IEC 17065

Une représentation partielle du certificat nécessite l'approbation écrite de Bureau Veritas Consumer Products Services Germany GmbH



BUREAU
VERITAS

Annexe du Certificat de conformité N° U21-0801

Annexe

Extrait du rapport d'essai

N° PV2105WDG0065-2

SEI REF 04

PROTECTION DE DECOUPLAGE POUR LE RACCORDEMENT D'UNE PRODUCTION DECENTRALISEE EN HTA ET EN BT DANS LES ZONES NON INTERCONNECTEES

Sites de puissance < 10 kVA

*195,50V<Un<255,3V

46,0Hz<f<52,0Hz

temps de déconnexion <200ms

temps de reconnexion >30s

Sites de puissance > 10 kVA

*195,50V<Un<255,3V

46,0Hz<f<52,0Hz

temps de déconnexion <200ms

temps de reconnexion >30s

Pour St Martin, St Barthélemy et St Pierre et Miquelon les seuils seront adaptés aux caractéristiques locales.

Contrat de raccordement, d'accès et d'exploitation (CRAE) pour une installation de production photovoltaïque raccordée au Réseau Public d'électricité

*195,5V<Un<264,5V

55,0Hz<f<62,5Hz

temps de déconnexion <200ms

temps de reconnexion >30s